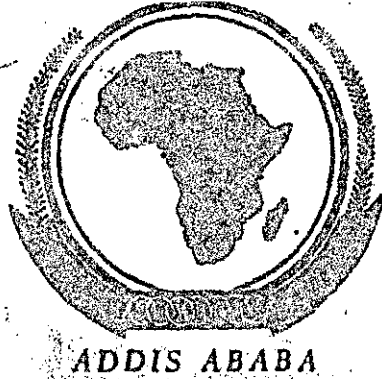


**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
SECRETARIAT**
P. O. Box 3243



**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE
SECRETARIAT**
B. P. 3243

CONSEIL DES MINISTRES
Seizième session ordinaire
Février - Mars 1971
Addis-Abéba

CM/371/Part 1

CREATION DE CENTRES INTERAFRICAINS DE FOR-
MATION ET DE RECHERCHE
(Centres avancés en Afrique)

Rapport d'activités



Création de centres interafricains de formation et de recherche
(ou centres avancés en Afrique.)

Le Comité d'experts qui va préparer un plan-projet pour le centre sur les sciences du sol, a déjà commencé son travail. Il a tenu sa première réunion le 14 Décembre 1970, à Addis-Abéba. Le comité se compose de quatre experts africains à savoir le Dr. A.E Nyema-Jones du Libéria, le Dr. P Ouedraogo de la Haute - Volta, le Professeur M.O Oyawoye du Nigéria et le Professeur AA Shala de la R.A.U. Comme on l'a mentionné dans le dernier rapport présenté au Conseil des Ministres (Document CM/344 (Part 1), ces experts ont été élus par le Conseil scientifique pour l'Afrique à la demande du Conseil des Ministres. Par la suite au cours de sa quinzième session ordinaire, le Conseil des Ministres, par décision CM/Dec. 130 (XV) a nommé précédemment les quatre experts pour préparer un plan projet pour le centre sur les sciences du sol. La septième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement qui s'était réunie en Septembre 1970 à Addis-Abéba a entériné ces nominations. Le Conseil des Ministres avait déjà auparavant voté les fonds nécessaires dans le budget 1969/70 de l'OUA pour permettre au comité d'experts d'entreprendre sa tâche.

L'OUA a décidé de créer des centres interafricains de formation et de recherche (ou centres avancés) en Afrique, et le Centre des sciences du sol, une fois créé, va servir de projet pilote pour le reste du programme. Le but de ces centres est de fournir aux africains une formation professionnelle élevée en fonction des besoins des Etats membres. On a aussi projeté de fournir à ces centres de bonnes installations pour entreprendre des travaux de recherches et de développement comme contribution directe aux efforts de développement des Etats membres. Il existe naturellement des travaux continus pour des connaissances nouvelles, méthodologie nouvelle et des systèmes nouveaux et également pour l'adaptation des idées à l'environnement local qui constitue un besoin urgent et à quoi ces centres emploieront leurs énergies. De ce fait, ces centres et l'OUA pourraient atteindre un des objectifs majeurs énoncés dans la charte, à savoir à coordonner et intensifier leur coopération (des Etats membres) et leurs efforts pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique".

La première réunion du groupe fut courte. Le Secrétariat a exposé au groupe la portée du travail à réaliser conformément aux directives de l'OUA.

Ensuite il a réexaminé les détails déjà notés par le Conseil des Ministres, et qui se trouvent dans le paragraphe 1 du document susmentionné. Le travail à accomplir, comprend: le programme d'études à suivre au cours de la formation, la description de l'équipement à utiliser pour la recherche et le développement et la fixation du nombre adéquate de personnel qualifié nécessaire pour ces fonctions. On a aussi demandé au comité de formuler des recommandations sur le pourcentage d'admission des étudiants et sur des méthodes à suivre pour entreprendre les recherches et le développement requis par les Etats membres ainsi que des recommandations sur l'emplacement du centre. Les membres du Comité ont convenu d'un emploi du temps pour leur travail. Chacun d'eux doit présenter à ses collègues et au Secrétariat, ses propositions sur tous les aspects qui seront couverts par la quinzième session de Février 1971. A partir de la première semaine de Mars 1971, le Comité visitera quelques Etats membres choisis dans le but de :

(a) s'assurer avec plus de réalisme des nécessités de formation et des prévisions de recherche et de développement dans les sciences du sol des Etats membres.

(b) voir quelques terrains géologiquement typiques, ainsi que les institutions de formation supérieure, afin d'être en mesure de formuler des recommandations réalistes et pratiques sur l'emplacement du centre. Après avoir accompli ce programme et ayant lié connaissance entre eux, les membres du Comité retourneront chez eux pour commencer à préparer leurs propositions. Conformément à cet emploi du temps, on espère que le Comité aura terminé vers Avril 1971 un plan projet complet pour le centre sur les sciences du sol. Il sera alors possible de présenter pour avis ce plan-projet au Comité d'exécution pour le programme sur les centres avancés^{les activités minières} et ensuite aux organes politiques de l'OUA pour étude et approbation.

Le Conseil des ministres est donc prié de noter que le Comité des quatre experts qui doit préparer un plan-projet pour le centre pour les sciences du sol a tenu sa première réunion le 14 Décembre 1970 et a convenu d'un emploi du temps pour compléter son travail. On espère que vers Avril 1971, le Comité présentera un plan-projet complet à l'OUA pour un déroulement selon les procédures établies.

Décembre 1970

Addis-Abéba.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1971-02

Establishment of Inter-African Centres for Training and Research (or Centres of Excellence) in Africa: progress report

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7577>

Downloaded from African Union Common Repository